

contre eux. On réclamait contre eux le banissement, la prison, et cependant ils sont restés impunis. Que signifie donc aujourd'hui cette sévérité contre un député dont le seul crime est d'avoir publié un article de journal.

Les journaux républicains ont dirigé contre le ministère des attaques beaucoup plus violentes et n'ont pas été poursuivis. Certains journaux ont été, il est vrai, condamnés, mais en vertu de lois religieuses, et non de lois politiques. Il y a là une distinction importante à faire.

Les lois politiques sont destinées à défendre le gouvernement, qui est juge de la mesure de protection qu'il lui faut, et qui peut ne pas les appliquer. Il n'en est pas de même des lois religieuses, qui sont faites pour la défense de la société. (Très-bien ! à droite.)

Comment traitait-on cette loi de la presse ? Un journal républicain l'a traitée de scatin. C'est le dernier mot soulevé les furibondes susceptibilités de M. Gambetta, qui rappelle l'orateur à une plus grande mesure.

M. Paul de Cassagnac cite plusieurs journaux, non poursuivis, qui ont injurié le gouvernement. Le *Réveil de la Haute-Garonne* a dit que ces ministres étaient des continuateurs de l'Empire, des plagiaires et des boureaux.

Un autre, le *Grelot*, traite le gouvernement de mascarade d'Empire; la *Lanterne* dit que les ministres de la République sont des plagiaires de Napoléon III, et la *Révolution française* ajoute que c'est de la sturpeur qu'on éprouve en présence de pareilles sottises.

La loi n'est pas appliquée à ces écrivains qui font des appels aux armes très-caractérisés. On incrimine encore un article de l'orateur qui accuse les républicains, de vouloir abaisser la magistrature, l'armée, etc.

Est-ce que cela agarde le gouvernement ? L'article attaque les républicains, c'est-à-dire quelques orateurs.

Quant aux attaques de la presse, elles ne connaissent point de bornes, la magistrature y est traitée de canaille inamovible.

On entend aussi répéter tous les jours qu'il faut que la magistrature soit républicaine, c'est-à-dire qu'elle se mette au service d'un parti. N'est-ce pas là vouloir l'abaissement de la magistrature ?

Même tendance pour l'armée : on a mis le major Laborde sur un piédestal. Un journal a justifié l'assassinat du général Clément Thomas. En disant que le parti républicain veut abaisser l'armée, on n'attaque pas le gouvernement.

La France dit que M. Waddington ne peut embrasser qu'une idée à la fois et qu'il est complètement étranger aux affaires; les autres ministres sont présentés comme dangereux pour le pays et menaçants pour son crédit. Quant au ministre de l'intérieur, il est signalé comme devenu incapable de donner une signature par abus du tabac. (Rires et bruit.)

Si de pareils articles sont sans valeur, que reproche-t-on à mes articles ? La *Révolution française* dit qu'il faut maintenir M. Jules Ferry dans le lazaret du mépris et qu'on ne peut même le comparer à un serviteur de bonne maison. Enfin, la *Marseillaise* reproche au ministre des finances d'avoir pris part à des spéculations éhontées.

Voilà ce qu'on laisse impuni quand on poursuit le Pays ! Mais où trouverait-on un jury pour condamner dans de pareilles conditions ? Ce qu'on veut, en réalité, c'est se débarrasser d'un adversaire politique.

Tout cela au milieu de rumeurs qui n'ont rien de malveillant. La gauche est visiblement enchaînée de toutes ces épigrammes que le ministère s'est attirées lui-même. MM. Jules Ferry et Lepère, toujours assis à leurs bancs, reçoivent ces saux d'injures en gens qui y sont habitués et indifférents. Quant à M. Le Royer, il a prudemment filé. On nous a dit qu'il a pris le train de cinq heures vingt-cinq.

M. de Cassagnac continue, et après avoir salué le ministère, fouaille ses amis : Dans d'autres articles, le centre gauche de la Chambre n'est pas mieux traité; il en est de même des opportunistes et de M. Gambetta en particulier; les députés sont gratifiés de farceurs des petites villes; l'armée qui a vaincu la Commune est représentée comme une réunion de bandits. Je pense bien que la majorité va me livrer aux tribunaux; j'irai devant la Cour d'assises, puisque le seul délit pour lequel la Chambre autorise les poursuites est celui d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement.

Cela résulte d'une déclaration de M. le sous-secrétaire d'Etat à la justice, mais en refusant l'autorisation de poursuites, la Chambre ferait faire un pas considérable à la liberté de la presse : ce serait la première liberté qu'aurait donnée la République. Le gouvernement ne sera pas fortifié par une condamnation. On n'y trouvera, au contraire, qu'un nouveau témoignage de sa faiblesse, puisqu'il est réduit à emprunter à la monarchie les moyens les plus favorables et les plus criminels. (Applaudissements à droite.)

M. Gambetta invite l'orateur à retirer ce dernier mot. M. de Cassagnac y consent avec magnanimité et retourne à sa place, exténué. Ses amis l'entourent et lui font une ovation. Puis on vote, et les poursuites, demandées par le rapport, sont votées par 236 voix contre 195.

Toute la droite et une grosse partie de l'extrême gauche ont voté contre.

La séance est levée à huit heures et quart.

Lettres Mortuaires et d'Obits à l'imprimerie Alfred Reboux — Avis gratuits dans les deux éditions du *Journal de Roubaix* et dans la *Gazette de Tourcoing* (journal quotidien).

ROUBAIX-TOURCOING et le Nord de la France

M. Achille Scrépel, député de Roubaix, si cruellement éprouvé, il y a quelques mois, vient d'être frappé d'un nouveau malheur. Sa sœur, Mlle Camille Scrépel, est morte hier.

Mlle Camille Scrépel était une femme de grand cœur et d'une foi religieuse très prononcée. Elle était fort charitable et elle laisse autour d'elle de sincères regrets.

M. Achille Scrépel fait en elle une très grande perte.

L'église d'Amiens, ainsi que tout le faisait craindre depuis quelques jours, vient de perdre son premier pasteur.

Mgr Louis-Désiré-César Bataille est mort hier, à cinq heures du matin, après une longue maladie, supportée avec une grande résignation, fortifiée par les sacrements de l'Eglise et la bénédiction du Souverain-Pontife. C'est une grande perte pour l'épiscopat français qui honorait par ses talents, par ses vertus et par un grand dévouement à la chaire de Pierre.

Cette nouvelle aura un douloureux écho dans notre diocèse d'où le vénérable prélat est originaire et où il comptait beaucoup d'amis; plusieurs de nos doyens de Lille ont dû être ses disciples au séminaire.

Mgr Bataille est né à Houplines en 1820. Il fit de bonnes études au collège d'Armentières et fut élève de M. Chou, au collège de Lille, avant d'entrer au séminaire.

Professeur au collège de Lille, puis vicaire à Saint-Jacques de Douai en 1844, il fut nommé doyen de cette paroisse à la mort de M. Vramboul.

L'œuvre de réparation et de reconstruction de l'église entreprise par son prédécesseur fut continuée par lui, et menée à bonne fin. Il triompha de toutes les difficultés pécuniaires qui entravaient l'achèvement de cette grande entreprise. Pendant vingt-neuf ans qu'il demeura à Douai,Mgr Bataille sut conquérir l'estime, le respect et les sympathies de tous. Les paroissiens, qui l'affectionnaient d'une façon particulière, furent sensibles à ses bontés et lui en témoignèrent souvent leur reconnaissance. Lorsque son élévation au siège de saint Firmin fut connue, une députation de plus de 250 paroissiens vint, l'occasion de sa fête lui offrir, avec la touchante expression de leurs regrets, un très beau crucifix, comme témoignage de leur attachement.

Les adieux du pasteur à la paroisse qu'il affectionnait et pour laquelle il avait déjà reçu l'évêché de Saint-Denis furent déchirants.

« Vous aurez le bonheur, disait-il à ses ouailles, de demeurer dans cette cité qui fut comme le berceau de ma vie sacerdotale et où j'espère trouver ma tombe. Vous continuerez de venir chaque jour dans ce temple, embellit par vos offrandes, dans ce temple que j'ai tant aimé, et qui me paraît encore plus beau aujourd'hui que je m'en éloigne. Pendant ces offices que vous suivrez avec plus d'assiduité que jamais, pensez à celui qui a veillé sous vos yeux, que vos encouragements ont tant de fois soutenu, que vos éloges immédiats ont tant et si souvent élevé et aujourd'hui votre ouvrage. »

A Amiens, les grandes qualités du nouvel évêque, son zèle, sa piété, sa charité, sa noblesse et sa simplicité tout ensemble, lui acquirent la même vénération qu'à Douai. Il accepta tous les sacrifices que lui imposait une charge qu'il n'avait pas désirée, et qui ne fut pour lui que l'occasion de se consacrer à Dieu et de faire ses adieux à son clergé, pouvait-il se rendre ce témoignage :

« Messieurs, vous m'avez vu à l'œuvre; j'ai beaucoup aimé mon diocèse, je me suis livré tout entier à mes fonctions épiscopales, et j'ai voulu que tout ce qui aurait pu me distraire... »

Nous lisons dans le *Mémorial d'Amiens*, Monseigneur Bataille est mort ce matin à cinq heures.

Il était entouré de MM. les vicaires généraux, de MM. les prêtres de sa maison et de ses membres de sa famille, qui s'étaient pressés de se rendre auprès de Sa Grandeur des deux heures du matin.

Monseigneur Bataille a montré un grand courage et une pieuse ferveur dans ses derniers moments; il a espéré toute sa connaissance jusqu'à quatre heures et demie, heure à laquelle a commencé son agonie, qui a été tout d'abord pénible et agitée.

La mort de Sa Grandeur a été, du reste, très-calme.

Durant toute la journée, un grand nombre de personnes se sont pressées de se rendre à l'évêché, dans l'intention de prier auprès du corps de Monseigneur.

C'est seulement aujourd'hui mardi, à partir de midi environ, que le corps de Sa Grandeur sera exposé dans la chapelle de l'évêché.

On entrera par l'une des portes de la salle capitulaire, et l'on sortira par la porte opposée.

Tous les fidèles seront admis à visiter la dépouille mortelle n'a pu être visitée, accordée aujourd'hui qu'à un petit nombre de personnes, parce que les dispositions nécessaires n'étaient pas encore prises.

Roubaix, l'informait que le retour de l'Union Ouvrière aurait lieu par le train qui arrive en gare de Roubaix à 6 h. 30 m.

Bien avant l'heure de l'arrivée, toutes les sociétés musicales de notre ville répondant à l'invitation officielle qui leur avait été adressée par la municipalité, étaient rangées dans la cour de la gare dans l'ordre suivant : Les tambours et clairons de la société de Roubaix; les clairons de l'Armée; la Grande-Fanfare, l'Orphéon, Roubaissien, la Fanfare Deloitre, la Lyre Roubaissienne, l'Union des Travailleurs, l'Union Chorale et les Mélomanes roubaissiens.

La Grande-Harmonie placée dans l'intérieur de la gare, sur le quai de débarquement, a salué l'arrivée des lauréats en exécutant un des plus beaux morceaux de son répertoire.

L'Union Ouvrière a été reçue par les chefs des différentes sociétés et par M. Augustin Morel, adjoint, son président honoraire.

M. Morel a dirigé le cortège se mettant en marche suivi d'une magnifique calèche à deux chevaux dans laquelle avaient pris place MM. Morel, président honoraire; Simons, président; Mercier, chef, et Albéric Williamson, directeur.

Sur tout le parcours qu'elle a suivi — rue du Chemin de fer, rue de Champey, rue du Grand Chemin, rue Saint-Georges, l'Union Ouvrière a été chaleureusement acclamée.

A la mairie où les vins d'honneur ont été offerts dans la salle d'adjudication, M. Ch. Daudet, maire, a prononcé les paroles suivantes :

Messieurs, Je suis tout particulièrement heureux de vous présenter, au nom de l'Administration municipale, les félicitations auxquelles vous donne droit le succès que vous venez de remporter au concours d'Elbeuf. Votre mérite est d'autant plus grand que pour acquiescer les connaissances musicales que vous possédez, vous avez dû, après le rude labeur de la journée, prendre sur les heures de votre repos, et de votre temps, pour venir au concours, votre digne président, M. Augustin Morel, de l'appui qu'il n'a cessé de vous y prêter. (Applaudissements.)

« Honneur à l'Union Chorale Ouvrière ! Vive la République ! »

M. Morel a remercié M. Daudet en lui serrant vivement la main et, sur la proposition d'un de ses membres, l'Union Ouvrière a entonné un *Vive* en l'honneur de M. le Maire.

Pendant tout le temps qu'a duré la réception, une foule nombreuse stationnait sur la place; la Grande-Harmonie, groupée près des degrés de la Mairie, jouait la *Marseillaise*.

Au moment où le cortège allait se remettre en marche pour accompagner l'Union Ouvrière jusqu'à son local, la rue de Valenciennes, 27 points; 2° Une médaille en vermeil, offerte par M. Harinkouck, président des Carabiniers, à M. L. Spricot, de Valenciennes, 27 points; 3° Une médaille en bronze, offerte par M. C. Gondonnier fils, vice-président des Carabiniers, à M. Verlinde, de Lille, 26 points; 4° Une médaille en argent, à M. H. Leverd, de Hesdun, 26 points; 5° Id., à M. L. Levasseur, d'Amiens, 26 points; 6° Id., à M. L. Levasseur, de Valenciennes, 26 points; 7° Id., à M. L. Levasseur, de Valenciennes, 26 points; 8° Id., à M. L. Levasseur, de Valenciennes, 26 points; 9° Id., à M. L. Levasseur, de Valenciennes, 26 points; 10° Id., à M. L. Levasseur, de Valenciennes, 26 points.

Nous donnerons sous quelques jours la liste complète des résultats.

L'Echo du Nord annonce que le lundi 30 juin, il sera procédé à la préfecture à l'adjudication de l'entretien des francs-bords du canal de Roubaix.

Plusieurs personnes venaient, hier, rue de l'Alouette, un brancard sur lequel était étendu un homme dont la tête était entièrement enveloppée de linges. Cet homme, un vieillard, nommé Henri Delgrange, âgé de 60 ans, avait une blessure très grave à la tête en tombant dans un atelier de maréchalerie. Il est en quelles circonstances cet accident s'était produit. Henri Delgrange était ivre et n'ayant pu parvenir à ouvrir la porte de sa chambre, il demeurait dans l'atelier, où il avait été surpris par un chalandier voisin priant un des ouvriers de l'aider à rentrer chez lui. Mais pendant qu'il parlait, le vieillard, qui ne se soutenait qu'à peine, perdit l'équilibre et alla donner de la tête contre l'angle d'une meule de fer. Delgrange fut blessé à mort et le sang s'échappa en abondance. M. le docteur Blasart appela pour soigner ce vieillard, à juger sa blessure très-grave et il l'a fait admettre d'urgence à l'hôpital.

La fête de bienfaisance, donnée dimanche, à Mouveaux, a parfaitement réussi. C'est le plus grand succès que nous ayons vu jusqu'ici. L'exactitude du temps. Cependant, malgré les grosses gelées du commencement de l'après-midi, le concert aux jardins de M. Charles Pollet, n'a pas manqué d'auditeurs; il y avait même foule. La recette a été fructueuse.

Des le matin, le pavoisement s'est effectué. Partout des mâts vénitiens surmontés d'oriflammes, aux fenêtres, des drapeaux, sur différents endroits, des arcs de triomphe du meilleur goût. Une grande animation a régné toute la journée.

Les sociétés musicales et militaires invitées sont arrivées vers deux heures. Il y avait 18 corps de musique instrumentale ou vocale, et 7 compagnies de sapeurs-pompiers. Ce sont les sapeurs-pompiers de Wervicq qui se sont présentés les premiers.

La réception a eu lieu dans la salle du Patronage, sur la place. Elle a été très-solennelle. L'est MM. Bourgeois, maire, MM. Houzel et Lepers, adjoints, accompagnés d'autres notables qui ont présidé à la réception, et offert les vins d'honneur.

Le concert devait avoir lieu à 8 heures et demie. La réunion des sociétés pour s'y rendre s'est faite à l'estaminet du *Moulin*. De là, formé en cortège, on s'est dirigé vers les magnifiques jardins de M. Charles Pollet. Le Maire de Mouveaux et ses adjoints étaient en tête du cortège.

C'est la musique de Mouveaux qui a ouvert la fête, par un morceau de circonstance, le *Festival de Lezette*, qu'elle a joyeusement exécuté. Les autres sociétés lui ont succédé dans l'ordre de leur arrivée. Le concert a été dirigé par M. Charles Pollet, et a été très-bien approprié pour une fête de cette sorte. A la nuit tombée, le coup d'oeil était féerique. Rien de plus pittoresque que ces cordons de lanternes vénitiennes, à long des massifs. Il n'est resté que quelques heures de la fête, et le concert a été interrompu par un tapage de canons.

Après le concert les prix et primes ont été décernés aux sociétés méritantes. Une médaille commémorative a été remise à chacune inductivement.

Pour les musiques (festival), 1re prime : Harmonie de Fiers; 2e prime : Harmonie de Leers; 3e prime : Union chorale de Croix; 4e prime : Mélomanes de Roubaix.

Pour les Pompiers (tir à la cible chilo-métrique) 1er prix : Mouscron; 2e prix : Wervicq; 3e prix : Bousbecq; 4e prix : Marquette; 5e prix : Croix.

Le festival s'est terminé bien avant dans la soirée. Vers minuit seulement, s'éteignirent les dernières lanternes et les derniers feux. Il y a quatorze ans que Mouveaux n'a pas donné de fête semblable, ni si bien réussie. Il faut en rendre hommage, d'abord à l'Administration municipale, qui en a dirigé l'organisation si merveilleuse, ensuite, à toutes les personnes qui ont pris part à la souscription ouverte pour subvenir aux premiers frais.

Samedi, un enfant de deux ans et demi, J. Monigny, de Lys, a été écrasé par une voiture chargée de briques, conduite par M. Spricot, cultivateur à Lys. Elle n'a survécu que quelques heures, bien que d'abord on crût qu'elle n'aurait qu'une blessure au pied.

Un vol commise on en voit peu. Il s'agit d'une enclume pesant quatre kilogrammes qu'un rouleur a découverte, une de ces dernières nuits dans la cave d'une maison en construction de la rue Turgot et qu'il a fait sienne. La victime de ce vol, M. Dekeyser, gazier rue Pauvree, a déposé une plainte.

Hier, vers une heure, un certain nombre de Belges du quartier de Wazemmes ont fait une ovation triomphale à un dentiste en plein vent, Mme Eauqui, qui, en ce moment, a établi le théâtre de ses opérations sur la place de la Nouvelle-Aventure.

Après avoir détélé les chevaux de la voiture, sculptée et dorée à l'instar des carrosses du XVIIe siècle, ces enthousiastes clients ont traîné Mme Eauqui à travers les rues de la ville.

Ces renseignements donnés par le *Progrès du Nord*, nous ajouterons que la musique de la dentiste a joué avec entrain la *Marseillaise*, pendant toute la durée de cette ovation.

Le banquet des anciens élèves du collège de Roubaix

C'est jeudi dernier qu'a eu lieu la deuxième réunion des anciens élèves de l'Institution Notre-Dame-des-Victoires.

Les anciens professeurs et les anciens élèves étaient au nombre de cent trente dans le réfectoire du collège.

Une messe à l'intention des membres défunts a été célébrée à 8 heures et demie. Une heure plus tard, un banquet réunissant toute cette nombreuse assistance. Disons de suite que la gaieté la plus franche n'a cessé de régner pendant cette fête et ce ne sera que justice de constater que rien dans l'organisation n'a laissé à désirer.

M. Chabert, principal actuel du collège, a pris la parole et a rappelé les travaux et le dévouement de ses prédécesseurs pour donner à l'Institution de Notre-Dame-des-Victoires le degré d'importance qu'elle a acquis aujourd'hui. M. le principal a remercié tous les anciens élèves qui n'avaient pas voulu laisser échapper l'occasion de revoir les professeurs qui ont pris soin de leur éducation, et leur ont procuré le grand bienfait de l'éducation chrétienne.

M. Desrosneaux-Dreffeine (élève de 1848), juge-suppléant au tribunal de commerce, a répondu à M. Chabert. Rendant justice à l'excellente direction imprimée aux études par les supérieurs qui se sont succédés au collège de Roubaix et au zèle, au dévouement déployés par tous les professeurs, M. Desrosneaux a montré que tous ces efforts n'étaient pas restés stériles. L'Institution de Notre-Dame qui, en 1848, n'avait que 20 élèves en compte aujourd'hui 400.

Après ce toast qui a été très applaudi, M. l'abbé Destombes ancien principal et aujourd'hui doyen de Lannoy, a rappelé l'origine du collège de Roubaix et rendu hommage à la mémoire de son fondateur, M. Lecomte. Plusieurs anciens élèves, MM. Stéphane, Wibaux, Aimé Delfosse, Charles Parent ont tour à tour pris la parole. Un discours humoristique improvisé, fréquemment interrompu par les applaudissements de la salle tout entière, M. Aimé Delfosse s'est fait l'interprète de ses anciens condisciples en rendant un hommage public et mérité au dévouement de M. l'abbé Wirth et à l'aménité de son caractère.

Cette fête ne pouvait se terminer sans que la musique et la chanson ne vinssent donner la main à leur sœur la gaité. Plusieurs anciens élèves se sont chargés avec plaisir de remplir cette partie du programme et ils l'ont fait avec succès.

A cinq heures, le banquet était terminé. Tous les convives, redevenant pour la circonstance les jeunes élèves d'il y a dix, vingt, trente ans, sont descendus dans la cour de récréation du Collège et y sont livrés pour la plupart à ces jeux tant aimés autrefois.

A sept heures, la fête était terminée et tous ceux qui y avaient pris part se séparèrent en exprimant le regret que cette réunion n'ait lieu que tous les deux ans.

ERNEST CLASSE.

CONSEIL MUNICIPAL DE TOURCOING

Après le concert les prix et primes ont été décernés aux sociétés méritantes. Une médaille commémorative a été remise à chacune inductivement.

Pour les musiques (festival), 1re prime : Harmonie de Fiers; 2e prime : Harmonie de Leers; 3e prime : Union chorale de Croix; 4e prime : Mélomanes de Roubaix.

Pour les Pompiers (tir à la cible chilo-métrique) 1er prix : Mouscron; 2e prix : Wervicq; 3e prix : Bousbecq; 4e prix : Marquette; 5e prix : Croix.

Le festival s'est terminé bien avant dans la soirée. Vers minuit seulement, s'éteignirent les dernières lanternes et les derniers feux. Il y a quatorze ans que Mouveaux n'a pas donné de fête semblable, ni si bien réussie. Il faut en rendre hommage, d'abord à l'Administration municipale, qui en a dirigé l'organisation si merveilleuse, ensuite, à toutes les personnes qui ont pris part à la souscription ouverte pour subvenir aux premiers frais.

Samedi, un enfant de deux ans et demi, J. Monigny, de Lys, a été écrasé par une voiture chargée de briques, conduite par M. Spricot, cultivateur à Lys. Elle n'a survécu que quelques heures, bien que d'abord on crût qu'elle n'aurait qu'une blessure au pied.

Un vol commise on en voit peu. Il s'agit d'une enclume pesant quatre kilogrammes qu'un rouleur a découverte, une de ces dernières nuits dans la cave d'une maison en construction de la rue Turgot et qu'il a fait sienne. La victime de ce vol, M. Dekeyser, gazier rue Pauvree, a déposé une plainte.

Hier, vers une heure, un certain nombre de Belges du quartier de Wazemmes ont fait une ovation triomphale à un dentiste en plein vent, Mme Eauqui, qui, en ce moment, a établi le théâtre de ses opérations sur la place de la Nouvelle-Aventure.

Après avoir détélé les chevaux de la voiture, sculptée et dorée à l'instar des carrosses du XVIIe siècle, ces enthousiastes clients ont traîné Mme Eauqui à travers les rues de la ville.

Ces renseignements donnés par le *Progrès du Nord*, nous ajouterons que la musique de la dentiste a joué avec entrain la *Marseillaise*, pendant toute la durée de cette ovation.

Le banquet des anciens élèves du collège de Roubaix

C'est jeudi dernier qu'a eu lieu la deuxième réunion des anciens élèves de l'Institution Notre-Dame-des-Victoires.

Les anciens professeurs et les anciens élèves étaient au nombre de cent trente dans le réfectoire du collège.

Une messe à l'intention des membres défunts a été célébrée à 8 heures et demie. Une heure plus tard, un banquet réunissant toute cette nombreuse assistance. Disons de suite que la gaieté la plus franche n'a cessé de régner pendant cette fête et ce ne sera que justice de constater que rien dans l'organisation n'a laissé à désirer.

M. Chabert, principal actuel du collège, a pris la parole et a rappelé les travaux et le dévouement de ses prédécesseurs pour donner à l'Institution de Notre-Dame-des-Victoires le degré d'importance qu'elle a acquis aujourd'hui. M. le principal a remercié tous les anciens élèves qui n'avaient pas voulu laisser échapper l'occasion de revoir les professeurs qui ont pris soin de leur éducation, et leur ont procuré le grand bienfait de l'éducation chrétienne.

M. Desrosneaux-Dreffeine (élève de 1848), juge-suppléant au tribunal de commerce, a répondu à M. Chabert. Rendant justice à l'excellente direction imprimée aux études par les supérieurs qui se sont succédés au collège de Roubaix et au zèle, au dévouement déployés par tous les professeurs, M. Desrosneaux a montré que tous ces efforts n'étaient pas restés stériles. L'Institution de Notre-Dame qui, en 1848, n'avait que 20 élèves en compte aujourd'hui 400.

Après ce toast qui a été très applaudi, M. l'abbé Destombes ancien principal et aujourd'hui doyen de Lannoy, a rappelé l'origine du collège de Roubaix et rendu hommage à la mémoire de son fondateur, M. Lecomte. Plusieurs anciens élèves, MM. Stéphane, Wibaux, Aimé Delfosse, Charles Parent ont tour à tour pris la parole. Un discours humoristique improvisé, fréquemment interrompu par les applaudissements de la salle tout entière, M. Aimé Delfosse s'est fait l'interprète de ses anciens condisciples en rendant un hommage public et mérité au dévouement de M. l'abbé Wirth et à l'aménité de son caractère.

Cette fête ne pouvait se terminer sans que la musique et la chanson ne vinssent donner la main à leur sœur la gaité. Plusieurs anciens élèves se sont chargés avec plaisir de remplir cette partie du programme et ils l'ont fait avec succès.

A cinq heures, le banquet était terminé. Tous les convives, redevenant pour la circonstance les jeunes élèves d'il y a dix, vingt, trente ans, sont descendus dans la cour de récréation du Collège et y sont livrés pour la plupart à ces jeux tant aimés autrefois.

A sept heures, la fête était terminée et tous ceux qui y avaient pris part se séparèrent en exprimant le regret que cette réunion n'ait lieu que tous les deux ans.

ERNEST CLASSE.

CONSEIL MUNICIPAL DE TOURCOING

Après le concert les prix et primes ont été décernés aux sociétés méritantes. Une médaille commémorative a été remise à chacune inductivement.

Pour les musiques (festival), 1re prime : Harmonie de Fiers; 2e prime : Harmonie de Leers; 3e prime : Union chorale de Croix; 4e prime : Mélomanes de Roubaix.

Pour les Pompiers (tir à la cible chilo-métrique) 1er prix : Mouscron; 2e prix : Wervicq; 3e prix : Bousbecq; 4e prix : Marquette; 5e prix : Croix.

Le festival s'est terminé bien avant dans la soirée. Vers minuit seulement, s'éteignirent les dernières lanternes et les derniers feux. Il y a quatorze ans que Mouveaux n'a pas donné de fête semblable, ni si bien réussie. Il faut en rendre hommage, d'abord à l'Administration municipale, qui en a dirigé l'organisation si merveilleuse, ensuite, à toutes les personnes qui ont pris part à la souscription ouverte pour subvenir aux premiers frais.

Samedi, un enfant de deux ans et demi, J. Monigny, de Lys, a été écrasé par une voiture chargée de briques, conduite par M. Spricot, cultivateur à Lys. Elle n'a survécu que quelques heures, bien que d'abord on crût qu'elle n'aurait qu'une blessure au pied.

Un vol commise on en voit peu. Il s'agit d'une enclume pesant quatre kilogrammes qu'un rouleur a découverte, une de ces dernières nuits dans la cave d'une maison en construction de la rue Turgot et qu'il a fait sienne. La victime de ce vol, M. Dekeyser, gazier rue Pauvree, a déposé une plainte.

Hier, vers une heure, un certain nombre de Belges du quartier de Wazemmes ont fait une ovation triomphale à un dentiste en plein vent, Mme Eauqui, qui, en ce moment, a établi le théâtre de ses opérations sur la place de la Nouvelle-Aventure.

Après avoir détélé les chevaux de la voiture, sculptée et dorée à l'instar des carrosses du XVIIe siècle, ces enthousiastes clients ont traîné Mme Eauqui à travers les rues de la ville.

Ces renseignements donnés par le *Progrès du Nord*, nous ajouterons que la musique de la dentiste a joué avec entrain la *Marseillaise*, pendant toute la durée de cette ovation.

Le banquet des anciens élèves du collège de Roubaix

C'est jeudi dernier qu'a eu lieu la deuxième réunion des anciens élèves de l'Institution Notre-Dame-des-Victoires.

Les anciens professeurs et les anciens élèves étaient au nombre de cent trente dans le réfectoire du collège.

Une messe à l'intention des membres défunts a été célébrée à 8 heures et demie. Une heure plus tard, un banquet réunissant toute cette nombreuse assistance. Disons de suite que la gaieté la plus franche n'a cessé de régner pendant cette fête et ce ne sera que justice de constater que rien dans l'organisation n'a laissé à désirer.

M. Chabert, principal actuel du collège, a pris la parole et a rappelé les travaux et le dévouement de ses prédécesseurs pour donner à l'Institution de Notre-Dame-des-Victoires le degré d'importance qu'elle a acquis aujourd'hui. M. le principal a remercié tous les anciens élèves qui n'avaient pas voulu laisser échapper l'occasion de revoir les professeurs qui ont pris soin de leur éducation, et leur ont procuré le grand bienfait de l'éducation chrétienne.

M. Desrosneaux-Dreffeine (élève de 1848), juge-suppléant au tribunal de commerce, a répondu à M. Chabert. Rendant justice à l'excellente direction imprimée aux études par les supérieurs qui se sont succédés au collège de Roubaix et au zèle, au dévouement déployés par tous les professeurs, M. Desrosneaux a montré que tous ces efforts n'étaient pas restés stériles. L'Institution de Notre-Dame qui, en 1848, n'avait que 20 élèves en compte aujourd'hui 400.

Après ce toast qui a été très applaudi, M. l'abbé Destombes ancien principal et aujourd'hui doyen de Lannoy, a rappelé l'origine du collège de Roubaix et rendu hommage à la mémoire de son fondateur, M. Lecomte. Plusieurs anciens élèves, MM. Stéphane, Wibaux, Aimé Delfosse, Charles Parent ont tour à tour pris la parole. Un discours humoristique improvisé, fréquemment interrompu par les applaudissements de la salle tout entière, M. Aimé Delfosse s'est fait l'interprète de ses anciens condisciples en rendant un hommage public et mérité au dévouement de M. l'abbé Wirth et à l'aménité de son caractère.

Cette fête ne pouvait se terminer sans que la musique et la chanson ne vinssent donner la main à leur sœur la gaité. Plusieurs anciens élèves se sont chargés avec plaisir de remplir cette partie du programme et ils l'ont fait avec succès.

A cinq heures, le banquet était terminé. Tous les convives, redevenant pour la circonstance les jeunes élèves d'il y a dix, vingt, trente ans, sont descendus dans la cour de récréation du Collège et y sont livrés pour la plupart à ces jeux tant aimés autrefois.

A sept heures, la fête était terminée et tous ceux qui y avaient pris part se séparèrent en exprimant le regret que cette réunion n'ait lieu que tous les deux ans.

ERNEST CLASSE.

CONSEIL MUNICIPAL DE TOURCOING

Après